



## Rapport des juges principaux

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Kawartha Downs		Fraserville		
<b>Date</b>	Samedi 8 septembre 2018		<b>Heure de départ</b>	19 h	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Nuageux (Temp : 14 °C)				
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 1 : Rapide (Variante 1 s) Course 2 - 10 : Rapide (Variante 0 s)				
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	3 BF	<b>Nombre total d'inscriptions</b>	64/65
<b>Paris mutuels</b>	33 592 \$				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

<b>Juge principal</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber, Michael	Frenette, Ben	

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau:

- Examen avec Robert McMillan de la course 9 du 1<sup>er</sup> septembre concernant sa stimulation dans le droit par rapport aux règles de la CAJO 22.23.03 (a, b et c) et 22.23.04 (c); M. McMillan connaît désormais parfaitement les limites pour la stimulation et la sanction pour toute infraction aux règles sur la stimulation. Aucune sanction.
- Examen avec Clayton Graham de la course 1 du 1<sup>er</sup> septembre concernant sa stimulation dans le droit par rapport aux règles de la CAJO 22.23.01 (a et b) et 22.23.03 (a, b et c); M. Graham connaît désormais parfaitement les limites pour la stimulation et la sanction pour toute infraction aux règles sur la stimulation. Aucune sanction.
- Examen avec Jason Woodward de la course 10 du 25 septembre concernant sa stimulation dans le droit par rapport aux règles de la CAJO 22.23.01 (a, b et c), 22.23.02 (b) et 22.23.03 (a et b); M. Woodward connaît désormais parfaitement les limites pour la stimulation de chevaux qui ne sont pas en lice et la sanction pour toute infraction aux règles sur la stimulation. Aucune sanction.

## Courses :

- Clarke Steacy s'est retiré de quatre courses comme conducteur.
  - Patrick Rouleau s'est retiré d'une course comme conducteur.
1. Le conducteur James Gillespie du n° 3 « Jo Big » est jugé coupable d'infraction à la règle de la CAJO 22.05.01 (k) (ne pas régler ou conserver une vitesse comparable à la classe) en courant un deuxième quart lent (29<sup>3</sup> 102<sup>2</sup> 132<sup>2</sup> 202<sup>4</sup>) et reçoit une sanction pécuniaire de 100 \$ (SB 50912). Rien à signaler.
  2. Le n° 1 « Rebel Child » a fini la course avec de l'équipement brisé (botte de genou). Rien à signaler.
  3. Rien à signaler.
  4. Rien à signaler.
  5. Rien à signaler.
  6. Rien à signaler.
  7. Nouvel alcootest pour les conducteurs de cette course. Le n° 2 « High Bid » (Isaac Waxman) brise l'allure avant le départ, mais sans bris d'équipement et son départ est jugé bon. Le n° 2 s'est arrêté après le départ et est tombé en arrivant dans le paddock (Dr K. Goldie, vétérinaire de la CAJO, ne signale aucune blessure d'importance); il reçoit une infraction pour bris d'allure et performance (son entraîneur en est informé). Examen du vétérinaire de la CAJO pour le n° 4 « Howmac Gypsy » après la course; le vétérinaire indique que le cheval est asymptotique. Rien à signaler.
  8. Le conducteur Nick Boyd du n° 5 « Rocket Gal » ira au bureau du juge pour un examen de sa stimulation sur le droit concernant les règles de la CAJO 22.23.01 (b) (excessive) et 22.23.03 (a, b et c) (au-dessus de la tête, à plus de 90 degrés par rapport à la piste et à l'extérieur des limites du sulky). Rien à signaler.
  9. Le conducteur Nick Boyd du n° 2 « Evil Cam Evil » ira au bureau du juge pour un examen concernant la règle de la CAJO 22.05.01 (k) (ne pas régler ou conserver une vitesse comparable à la classe) en courant un deuxième quart lent (29 100<sup>4</sup> 130 158<sup>4</sup>). Rien à signaler.
  10. Rien à signaler.

Réclamations : Aucune.